


# DÉODATIENS

Santé

## L'HÔPITAL AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Naissance des Hôpitaux du Massif des Vosges, renouvellement du label « Initiative Hôpital Ami des Bébé », prise en charge de l'Ehpad Les Charmes et du Service de soins infirmiers à domicile, accueil d'un direct de France Inter, crise sanitaire : l'hôpital de Saint-Dié-des-Vosges sur tous les fronts !



HOPITAL





**Des souvenirs plein la tête**

Les fêtes de fin d'année sont maintenant terminées ; il en demeure de belles images dont celle de la descente en rappel du Père Noël et de ses lutins sur la façade de l'église Saint-Martin, égayée par des jeux de lumière et un montage sonore. On revoit également les nouvelles illuminations, le marché artisanal de Noël, les animations lors de la semaine dédiée aux enfants et, parmi bien d'autres manifestations festives, la patinoire tournant à plein régime !

**Le Service d'Appui à la Publicité Foncière inauguré**

Installé au centre des finances publiques, place de l'Europe-Valéry-Giscard d'Estaing, le Service d'Appui à la Publicité Foncière a été inauguré en présence d'autorités. Toute acquisition, vente ou transmission de bien fait l'objet d'une publicité auprès de ce service, qui est l'exemple de la démarche nationale de relocalisation des administrations dans des villes moyennes. Son ouverture représente 30 emplois.



**Le Souvenir demeure**

La période des fêtes de fin d'année n'a pas effacé le devoir de mémoire du calendrier. Dimanche 5 décembre, au monument aux morts, un hommage officiel a été rendu à ceux qui perdirent la vie lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

**L'informatique dans les écoles**

L'équipement des écoles en matériel informatique se poursuit. Gaston-Colnat a reçu cinq kits iPad équipés de 17 applications pédagogiques. Quatorze ordinateurs portables neufs ont également été remis. En 2022, les maternelles Eugénie-et-Jules-Ferry, Ferdinand-Brunot et Jacques-Prévert et les élémentaires Paul-Elbel, Camille-Claudé et Jacques-Prévert seront elles-aussi dotées. Coût total : 31 000 €.

**Les VTT accueillent le train !**

L'inauguration officielle du retour des trains sur la ligne de chemin fer entre Saint-Dié-des-Vosges et Épinal a donné lieu à différentes animations dont un défi sportif. Il s'agissait de relier les gares de Saint-Dié-des-Vosges et de Bruyères, soit un parcours de 34 kilomètres, en VTT ou au pas de course, seul ou en relais. En respectant le Code de la route et l'environnement. Entre trail et VTT, 49 personnes ont circulé sur les voies publiques et les chemins forestiers.







# La santé, une priorité d'évidence

On y sourit souvent et on y pleure parfois, on y naît, on y vient en aide, on y soigne, on y meurt : **l'hôpital est au cœur de nos vies.**

La crise sanitaire a pourtant mis en lumière que des décennies d'évolutions administrative et financière l'avaient déstabilisé, partout en France. Aujourd'hui, chacun s'accorde sur des priorités simples : remettre le soin au cœur de l'Hôpital et valoriser ses métiers.

A Saint-Dié-des-Vosges et en Déodat, nous avons besoin d'un centre hospitalier conforté et d'hôpitaux de proximité renforcés.

C'est tout le sens de la fusion entre Gérardmer, les Cinq Vallées (site futur de Moyennoutier), Fraize et Saint-Dié-des-Vosges, pour former **les Hôpitaux du Massif Vosgien**. Plusieurs sites, mais une seule structure, pour faire entendre plus fort la voix de la montagne à l'échelle locale et régionale !

Comme la plupart des maires de villes comparables, je préside le conseil de surveillance du Centre hospitalier

de Saint-Dié-des-Vosges et ce depuis bientôt 8 ans. **Je suis fier de notre Hôpital.** J'ai eu l'occasion d'admirer l'engagement indéfectible de nos équipes hospitalières pour notre territoire et ses habitants. **En votre nom, je leur dis «merci !»** et pas seulement en pensant à la crise sanitaire. La santé, en lien avec la médecine de ville, devra demain être au cœur de nos politiques publiques.

C'est toute l'ambition du Contrat local de santé que nous avons décidé de lancer à l'agglomération. Il doit nous permettre, ensemble, d'identifier les problèmes (manque de spécialistes et de généralistes, attractivité des métiers du soin...) et de trouver des solutions. **Car la santé est une composante essentielle de l'attractivité d'un territoire et de sa qualité de vie !**

Fidèlement  
Votre Maire,  
**David Valence**



P.6



P.5



P.13



P.8-10



P.13

## SOMMAIRE

- 5 Carnaval pour tous s'expose en photos
- 6 De l'aide pour un ravalement de façade
- 8-10 Saint-Charles, site pivot des Hôpitaux du Massif des Vosges
- 13 Le recensement version 2022 est lancé
- 16 Rencontre : Clothilde Auberthié-Béjot

Directeur de la publication : David Valence  
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel  
 Rédacteurs : Laure Costalonga, Fabienne Schneider, Josée Tomasi, Gaëtan Tarby  
 Réalisation technique : Laurent Stoll  
 Photographies : Tristan Cuny, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet  
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges  
 Charte graphique : DargDesign  
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51

[www.saint-die.eu](http://www.saint-die.eu)  
[facebook.com/ville.saintdiedesvosges](https://facebook.com/ville.saintdiedesvosges)  
 Le trois minutes





## LA TABLE VOSGIENNE DE RETOUR

Avec le titre «On est de retour», La Table Vosgienne garnira de nouveau l'Espace François-Mitterrand les 5 et 6 mars. Célébrant sa 29<sup>e</sup> édition après une année blanche, ce rendez-vous gourmand organisé par l'Association de Relance des Initiatives Agricoles Locales (ARIAL) réunira de nombreux producteurs locaux avides de partager leur savoir-faire, de 10 h à 19 h le samedi et de 10 h à 18 h le dimanche.

## ANIMORAMA, L'EXPO DES TOUT-PETITS

Dans le cadre de la Résidence Éveil initiée par le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle, plusieurs activités en famille auront lieu en février autour de l'expo Animorama de la Cie En attendant :

**Mardi 1<sup>er</sup> à 10 h :**  
Le Manège aux histoires

**Mercredi 2 à 10 h 30 :**  
Histoires d'anim'oh

**Samedi 5 de 10 h à 12 h :**  
Jeux de manipulations et création de marionnettes

**Dimanche 6 de 14 h 30 à 17 h :**  
Le petit carnaval (différentes propositions)

Plus de détails sur <https://www.ca-saintdie.fr/decouvrir/musee-pierre-noel>

## CULTURE

# Jazz ou théâtre/danse/arts plastiques, faites votre choix !

### LA MESSE DE L'ÂNE

La Cie Olivier de Sagazan vous propose le samedi 26 à 20 h 30, à l'Espace Georges-Sadoul, à partir de 16 ans, un spectacle mêlant théâtre, danse et arts plastiques. Biologiste de formation, Olivier de Sagazan est devenu peintre et sculpteur avec l'idée toujours présente d'interroger la vie organique : comment faire une sculpture qui par sa simple existence suscite le sentiment d'une présence ? C'est dans une rage de donner vie à la matière que lui vient l'idée de recouvrir son propre corps d'argile afin d'observer ce que donnerait cet objet insolite : extérieurement fait de matière inerte et animé de l'intérieur par un vrai corps. Cette expérience d'atelier donnera lieu à la création d'un solo dont l'impact visuel est d'autant plus déconcertant que les transformations s'effectuent à l'aveugle. Le processus est ici réitéré avec plusieurs danseurs. L'objectif est toujours d'interroger la logique du vivant, sa mobilité et l'oscillation d'un sujet sensible entre la marionnette et le marionnettiste.

**Plein tarif : 20 € - Tarif réduit : 17 € - Étudiants : 8 € - Famille (parents + enfants - 18 ans) : 50 €**

Réservation au 03 29 56 14 09 et sur [www.ticketmaster.fr](http://www.ticketmaster.fr)

Olivier de Sagazan propose également un stage «Parcours Pro», en partenariat avec le TJP - Centre

Dramatique National Strasbourg-Grand Est qui donnera lieu à un temps d'ouverture au public, pour permettre la rencontre des artistes avec le public et les réseaux professionnels, en présence de l'artiste-intervenant le mardi 1<sup>er</sup> mars à 19 h 30 - Réservations au 03 29 56 14 09

### PLACE AU JAZZ

«Mesdames, Messieurs, Le Grand Jazz de la Rue Sigisbert est très fier de vous embarquer dans une croisière qui va remonter à la source du plus long fleuve des États-Unis : le jazz ! » Cet ensemble de musiciens passionnés et confirmés présentera une sélection musicale unique du courant jazz «Les Années Folles». Ces 10

musiciens enjoués vous offriront une musique pleine de vitalité, de chaleur et de passion, pour un moment de nostalgie communicative, celle d'une époque d'inventions musicales débridées ! Au programme : jazz hot, stomp, foxtrot, charleston, blues, ragtime, etc.

**5<sup>ème</sup> concert Jazz Sessions, proposé par Palneca Records**

**Samedi 5 février / La Nef / 20 h 30 / Entrée concert : 10 € / Gratuit moins de 12 ans**

Réservations à l'Office du Tourisme de Saint-Dié / 03 29 42 22 22



## DIMANCHE 6 FÉVRIER

# Brocante : les Hivernales ne se bradent pas

Solidement ancrées dans l'agenda des Déodatians et, plus généralement, de celui de chineurs, les Hivernales de la brocante célèbreront leur 40<sup>e</sup> édition, le dimanche 6 février, de 6 h à 17 h au sein de l'Espace François-Mitterrand. Il faut dire qu'en dehors des mois où la pandémie mondiale de Covid-19 sévissait durement, l'événement a toujours su faire face aux aléas, qu'ils soient, de l'ordre d'un changement de direction au profit de l'association EvenOrg quelques années après sa mise en place ou d'ordre climatique, comme lors de la deuxième édition où un froid polaire empêchait un bon nombre de camions de se déplacer. Il convient également d'admettre que le positionnement des deux Hivernales dans le calendrier est

judicieusement choisi : en clôture de la saison des brocantes pour celle du mois d'octobre et en ouverture de la saison pour celle de février ! Ajoutez une volonté intransigible de l'organisation concernant la vente d'objets qui ne peuvent qu'être anciens, et vous comprendrez pourquoi ce sont entre 60 et 80 exposants qui remplissent dans son intégralité la liste d'inscription. Et font le succès de cet événement simplement inoxydable.

Pass sanitaire et port du masque obligatoires. Infos au 06 08 30 89 10 ou [abelrenaud@orange.fr](mailto:abelrenaud@orange.fr)





## SAMEDI 19 FÉVRIER

# Basket : les filles en coupe de France !

Un challenge de taille se profile sur le calendrier sportif du club déodatien de basket : deux équipes féminines cadettes U18 (âgées de 17 à 18 ans) se préparent à affronter, en coupe de France, les quatre meilleures formations venant du Grand Est, de Franche-Comté et de la région parisienne !

Il ne fait aucun doute que la dizaine de Déodatiennes de chaque équipe tentera dans un premier temps l'exploit de réussir les 16<sup>e</sup> de finales prévues le 19 février au palais Omnisports Joseph-Claudiel à 15 h 30. Et, du coup, de rejoindre les quarts de finale qui se dérouleront même heure, même endroit, le dimanche

20 février.

Fort de ses 140 licenciés, Saint-Dié-Vosges-Basket, dirigé par Pascale Gérard, mobilise ses énergies pour soutenir ses équipes et invite les supporters à venir assister à ces belles compétitions dont l'entrée est gratuite !



## DON DU SANG

L'Établissement français du sang et l'Amicale des donneurs de sang bénévoles organisent trois nouvelles sessions de collecte de don du sang.

Celles-ci se tiendront à l'espace François-Mitterrand, le mardi 1<sup>er</sup> février de 9 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30, ainsi que le mardi 1<sup>er</sup> mars de 9 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30.

## DÉGUISÉS, À VOS APPAREILS !

# Carnaval pour tous s'expose en photos



Vous en rêvez ? Adultes ou enfants, seul, en famille ou encore pourquoi pas entre copains, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges vous propose de vivre cette année un Carnaval autrement. Face aux incertitudes

liées à la crise sanitaire sur la faisabilité des événements, le choix a été fait de modifier la formule habituelle pour vous inviter à vous divertir mardi 1<sup>er</sup> mars 2022, jour de Mardi gras, en vous grimant selon

votre inspiration pour ensuite vous prendre en photo. Rien n'est interdit, en demeurant évidemment dans le bon goût d'un choix visible par tous du thème que vous aurez choisi.

Les clichés des participants seront à envoyer du 1<sup>er</sup> au 15 février selon les indications fournies sur une plateforme d'inscription, accessible sur le site internet de la Ville. De façon à ne pas être victime de son succès, la participation sera limitée à une photo par famille et/ou 200 photos au total. Les images reçues seront ensuite utilisées pour réaliser une exposition sur onze grandes bâches, soit une dizaine d'espaces illustrés par les photographies collectées et une bâche explicative.

Le principe retenu sera inspiré de celui qui avait fait ses preuves lors de l'exposition qui avait été réalisée pour la Journée de la femme, ainsi que celle qui fut mise en place lors

du FIG 2021. L'exposition des photos sera visible du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2022 en plein air, dans le Jardin Simone-Veil et au skate-parc. Ne manquez pas cette bonne occasion de vous amuser en oubliant le marasme ambiant lié à la pandémie. Alors à vos déguisements et appareils photo ! Soyez fous, soyez heureux !

**SDDV CARNIVAL 2022 à Saint-Dié-des-Vosges**

**1/ du 1<sup>er</sup> au 15 février**  
Déguise toi et envoie ta photo sur [sddv.fr/carnaval-2022](http://sddv.fr/carnaval-2022)

Ouvert à tous les enfants et adultes déguisés dans la limite d'une participation par foyer. Les 200 premières photos reçues seront exposées.

[carnaval@ville-saintdie.fr](mailto:carnaval@ville-saintdie.fr)  
[www.saint-die.eu](http://www.saint-die.eu)

**2/ du 1<sup>er</sup> au 31 mars**  
Découvre ta photo exposée au Skatepark et au Jardin Simone-Veil



# De l'aide pour un ravalement de façade

*Afin de préserver l'harmonisation et l'esthétisme de l'axe gare-cathédrale, la Ville propose, dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, des aides financières aux habitants de ce périmètre pour procéder à un ravalement de façade.*

## COMMENT FAIRE ?

**Vous résidez rue Thiers, rue Gambetta, rue des Travailleurs ou place du Général-de-Gaulle et souhaitez obtenir des subventions dans le cadre du programme Action Cœur de Ville pour effectuer un ravalement de façade ? Il convient d'en faire la demande auprès du service Urbanisme de l'Agglomération et du service Action Cœur de Ville. Après examen, votre dossier sera transmis à l'Architecte des Bâtiments de France qui validera, ou non, la tenue des travaux.**

**Infos au 03 29 52 14 82.**

Reconnaisable par son axe majeur s'étendant de la cathédrale à la gare, parsemé de bâtiments, ponts ou de nombreuses intersections, le centre-ville de Saint-Dié-des-Vosges constitue un joyau. Véritable poumon commercial, ce quartier central de la commune, classé Site Patrimonial Remarquable par arrêté du ministère de la Culture, dispose d'une architecture singulière, caractérisée par une variété de couleurs parmi lesquelles figure le rose typique du grès vosgien. S'atteler à sa préservation est donc essentiel.

Pour y parvenir, la Ville bénéficie, depuis 2018, du programme Action Cœur de Ville lancé par l'État. Principalement réputé pour ses aides à destination du commerce, ce programme peut aussi s'appliquer en faveur d'une conservation de l'architecture patrimoniale. Dans ce cadre, la municipalité propose

aux habitants des quatre rues de l'axe gare-cathédrale, d'effectuer un ravalement de façade, c'est-à-dire, donner un coup de peinture ou refaire le crépi, en leur offrant une aide financière. A hauteur de 40 % du montant hors taxes des travaux éligibles dans la limite de 4 800 € pour les habitants qui disposent d'une fenêtre sur la rue Thiers, 40 % du montant hors taxes des travaux plafonnés à 8 000 € pour ceux de la rue Gambetta, 40 % du montant hors taxes des travaux plafonnés à 6 000 € pour ceux de la place du Général-de-Gaulle et 25 % du montant hors taxes des travaux plafonnés à 3 000 € pour les résidents de la rue des Travailleurs. Sans omettre de porter une attention particulière à l'étanchéité des balcons et des toitures avant d'attribuer une quelconque aide.

*«Dans le périmètre du Site Patrimoine Remarquable, on ne peut pas faire*

*tout et n'importe quoi. C'est un savant mélange entre thermique et esthétique»,* précise Xavier Tible, en charge de l'animation de l'OPAH-RU, le volet habitat d'Action Cœur de Ville, au sein de la municipalité.

De façon plus précise, tout ce qui est isolation par l'extérieur dans ces quatre rues est généralement proscrit. Les couleurs roses, blanches, grises ou bleues présentes sur les façades du secteur, doivent quant à elles correspondre aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). *«L'intérêt est de faire quelque chose en conformité avec les exigences des Architectes des Bâtiments de France en raison de la proximité avec l'usine Le Corbusier, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, tout en mettant en valeur l'axe gare-cathédrale»,* explique Xavier Tible. Parce qu'avant toute chose, un joyau, ça se polit.

## L'isolation sous conditions

Si effectuer des travaux d'isolation extérieure rue Thiers, rue Gambetta, rue des Travailleurs et place du Général-de-Gaulle, constituant l'axe

majeur du centre-ville déodatien, est interdit, cette règle ne s'applique pas forcément sur l'ensemble du périmètre couvert par le programme

Action Cœur de Ville. En dehors de la zone principalement régie par son statut de Site Patrimoine Remarquable, l'isolation pour accompagner un ravalement de façade est possible *«si elle n'empiète pas sur le domaine public et qu'elle ne rompt pas l'alignement des bâtiments au niveau de l'urbanisme»*, comme l'explique Xavier Tible, en charge de l'animation de l'OPAH-RU Cœur de Ville pour la Ville.

A ce titre, un propriétaire bailleur, un propriétaire occupant ou encore une copropriété qui ne réside pas dans le périmètre et qui désire réaliser des rénovations de façade (peinture, isolation) peut faire une demande de subventions auprès de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Si cette dernière ne répond

pas favorablement à la requête en considérant le demandeur comme inéligible (les aides de l'ANAH sont soumises à condition de ressources et performances thermiques), il est toujours possible de solliciter des aides issues de MaPrimeRénov', accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés de logements construits depuis au moins 15 ans, ou des certificats d'économie d'énergie (CEE), réservés aux propriétaires occupants, bailleurs, locataires ou occupants à titre gratuit qui envisagent de faire des travaux d'économies d'énergie.



## EAU

# Préserver «l'or bleu», l'enjeu vital du XXI<sup>e</sup> siècle

L'eau, autant que l'air, est un élément capital de notre environnement. A l'état gazeux, solide ou liquide, elle contribue à la préservation de la biodiversité en nourrissant tous les êtres vivants de la planète. A condition que la terre soit en mesure de la capter. Cette absorption naturelle est contrainte par la minéralisation galopante des espaces urbains et l'imperméabilité des sols : l'eau ruisselle mais ne pénètre plus. Elle alimente les canalisations mais pas les nappes phréatiques.

Il est temps d'agir, donc. Déjà malmenée par le réchauffement climatique, la ressource Eau doit être protégée, préservée. La Ville de Saint-Dié-des-Vosges s'est engagée dans cette démarche, qui s'inscrit dans le cadre du Contrat de territoire Eau Climat signé par la communauté d'agglomération, le Pays de la Déodat, l'Etat et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse le 9 novembre dernier. La désimperméabilisation (ou le fait de rendre le sol à nouveau perméable à l'eau et lui permettre de bien absorber l'eau) pourra concerner par exemple les deux cimetières de la ville. L'étude en cours met en avant une surface totale ainsi repensée (végétalisation et pavés) de 4 000 m<sup>2</sup>. La végétalisation des cours

des écoles, l'un des grands chantiers du mandat 2020-2026, vise le même objectif de désimperméabilisation, en plus d'offrir des îlots de fraîcheur aux enfants et équipes pédagogiques.

La création d'un parc naturel et pédagogique sur le site Dormeuil, au cœur du quartier de l'Orme, répond aussi à cette logique de préservation de la ressource aquatique, puisque la volonté est de laisser le site naturel aussi authentique que possible, pour qu'il devienne le poumon vert de ce quartier fortement urbanisé, et d'offrir à ses habitants de véritables îlots de fraîcheur lors des fortes chaleurs. Un site naturel, c'est un sol perméable et donc une bonne captation de l'eau par les nappes phréatiques !

Enfin, et ça n'est pas un détail, les dernières réalisations urbaines prouvent qu'il est possible de concilier urbain et préservation de l'eau. La place Jean-Jacques-Duval, inaugurée il y a quelques semaines seulement, propose des emplacements végétalisés pour le stationnement et de nombreux espaces verts. Perméables, les revêtements choisis permettent également à l'eau de s'infiltrer dans le sol, sans rejoindre les canalisations.

L'eau est capitale pour notre



environnement, à la condition qu'elle ne soit pas polluée ! C'est pour favoriser une eau de qualité que la Ville a fait le choix de bannir l'utilisation des produits phytosanitaires dès 2016, soit bien avant l'obligation réglementaire ! C'est aussi pour cette raison que les poubelles urbaines sont, au fur et à mesure de leur renouvellement, équipées d'un cendrier intégré, pour que les mégots ne finissent pas dans le caniveau ou dans les bouches d'égout et récupérateurs d'eau...

Evidemment, chacun à son échelle a un rôle à jouer dans la préservation d'une eau de qualité : en ne déversant pas de produits médicamenteux, solvants, peintures et autres produits d'entretien dans les égouts ; en récupérant l'eau de pluie pour l'arrosage des végétaux. En ne la gaspillant pas, tout simplement...

## ENVIRONNEMENT

### Vos collectes en porte-à-porte en février

**Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :**

**Lundi :** Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

**Mardi :** la Bolle, les Tiges, les Moïtresses

**Mercredi :** Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

**Judi :** Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

**Vendredi :** Kellermann, Centre-ville

**Collecte des ordures ménagères :**

**Mardi :** Kellermann, Centre-ville

**Collecte des gros objets :**

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

**Mardi 1<sup>er</sup> :** la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

**Mardi 8 :** Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

**Mardi 15 :** Centre-ville, Hellieule, la Bolle

**Mardi 22 :** Foucharupt, Marzelay, le Villé

## TERRITOIRE DURABLE : LA VILLE MAINTES FOIS PRIMÉE EN 2021

«2016 Année Verte», un programme municipal de 52 actions en faveur du développement durable, a posé les bases du projet « Territoire Durable 2020-2026 ». La Ville a valorisé les actions réalisées en faveur de la transition écologique, avec succès puisque cinq reconnaissances ont été obtenues en 2021 !

- Prix Envirobat (par la Région Grand Est) pour le Jardin des Elues de la Libération
- Label Apicité (par l'Union nationale de l'apiculture française) : 3 abeilles, démarche exemplaire
- Label "Territoire Engagé pour la Nature" (par la Région Grand Est et l'Office français de la biodiversité) pour le programme Territoire Durable
- Label Commune Nature (Région Grand Est et Agence de l'eau Rhin-Meuse) : 3 libellules, engagement pour l'eau et la biodiversité
- Label Ecoréseau (AMORCE, association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des réseaux de chaleur, de l'énergie, et des déchets) pour le réseau de chaleur exemplaire



# Saint-Charles, site pivot des Hôpitaux du Massif des Vosges

*Baptisé Hôpitaux du Massif des Vosges, le nouveau centre hospitalier intercommunal est né de la fusion des établissements de Saint-Dié-des-Vosges, Gérardmer, Fraize, des Cinq Vallées à Moyenmoutier (Raon-l'Étape/Senones), pour être «plus fort, plus organisé et plus cohérent».*

Depuis vingt ans, les coopérations médicales, soignantes et institutionnelles ont été nombreuses. Depuis 2013, les établissements sont placés sous une direction commune. La fusion, validée par arrêté de l'Agence régionale de Santé le 18 décembre dernier, est finalement la suite logique du chemin emprunté au XIX<sup>e</sup> siècle par les centres hospitaliers Saint-Charles de Saint-Dié-des-Vosges, Claudius-Regaud de Gérardmer, des Cinq Vallées de Raon-l'Étape/Senones (construction du site en cours à Moyenmoutier) et l'établissement de santé de Fraize. Baptisé Hôpitaux du Massif des Vosges, ce tout nouveau centre hospitalier intercommunal comprend également des Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), dont celui des Charmes, et le Service de soins infirmiers à domicile, jusqu'à gérés par le Centre communal d'action sociale de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

Hôpitaux du Massif des Vosges, c'est une entité juridique, 1 224 lits et places, 1 616 professionnels de santé, 107 personnels médicaux, et un budget de quelque 158 millions d'euros. Un poids suffisant pour exister dans le paysage sanitaire et médico-social régional, mais surtout une taille qui permet à la fois de garantir la proximité avec la population des bassins de vie, de maintenir des services de soins équitables et qualitatifs, d'être plus forts pour mener à bien les grands investissements prévus dans les plans nationaux de santé, en faveur de l'hôpital et de l'accueil des seniors. Mais aussi de développer l'attractivité médicale de l'entité.

Et ce dernier point n'est pas une mince affaire, comme l'a rappelé le maire David Valence au micro de France Inter à l'occasion d'un

«13 h / 14 h» diffusé en direct de l'hôpital Saint-Charles, le 6 janvier dernier. Les difficultés pour séduire des médecins et du personnel soignant dans une ville moyenne de montagne sont réelles, malgré la qualité des plateaux techniques à disposition. Se pose alors la question du remplacement des médecins, dont la moyenne d'âge oscille entre 55 et 60 ans. A titre d'exemple, l'un des pédiatres, qui a témoigné au micro de France Inter, cherche son successeur depuis dix ans !

## Ni transfert géographique, ni regroupement d'activité

Pour tenir tête aux grandes villes forcément plus attractives, David Valence a rappelé l'ouverture de ligne ferroviaire Epinal/Strasbourg, la proximité géographique de Nancy... Il a souligné également les actions conduites depuis 2014 pour adapter la ville aux familles, maintenir un écosystème dynamique et valoriser le cadre de vie. Le maire a réaffirmé

sa volonté de soutenir la création des maisons médicales sur le territoire et de favoriser la venue des internes et de des conditions d'accueil optimales.

Ces actions viennent compléter les bénéfices de la création des Hôpitaux du Massif des Vosges, voulue par l'Agence régionale de Santé «sans regroupement d'activité ni transfert géographique». Il ne s'agira donc pas de déshabiller Paul pour habiller Jacques mais bien de défendre la qualité des services de santé offerts à la population du massif. «Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite», explique Pierre Tsuji, directeur des Hôpitaux du Massif des Vosges. La route vient de s'ouvrir, reste à la suivre.





# La gestion des Charmes et du Service de soins infirmiers à domicile confiée à l'hôpital

Le projet était «dans les tuyaux» depuis trois ans, la COVID-19 en a prouvé le bien-fondé....

Ouvert en 2015 pour remplacer la maison de retraite La Chaumière, l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Les Charmes vient d'entrer dans le giron des Hôpitaux du Massif des Vosges, au même titre d'ailleurs que le Service de soins infirmiers à domicile. Deux services gérés jusque là par le Centre communal d'action sociale de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

Le mobilier, l'immobilier, le personnel, les résidents... tout a été transféré administrativement à l'établissement hospitalier au 1er janvier. Parce que la population a changé depuis l'époque des maisons de retraite. Les personnes qui rejoignent les Ehpad aujourd'hui le font parce qu'elles ne sont plus autonomes et trouvent sur place tout le nécessaire pour finir leur vie sereinement : la présence médicale, les soins quotidiens, une présence agréable, des animations...

C'est dans les coulisses que les choses sont devenues compliquées. Petite structure, l'Ehpad Les Charmes connaissait des difficultés pour trouver des soignants au pied levé en cas d'arrêt de travail d'une infirmière par exemple, attirer des professionnels de santé pour seulement quelques heures par semaine... Les Hôpitaux du Massif des Vosges possèdent ce vivier, ont

les ressources pour faire face, eux qui gèrent déjà une demi-douzaine d'Ehpad. La prise en charge de personnes âgées dépendantes est un vrai métier, et c'est faire preuve d'intelligence que de faire le choix de

placer cette mission dans des mains plus aptes à le faire. Le quotidien de la soixantaine de résidents des Charmes s'en trouvera amélioré, celui des personnels, quelque 43,8 équivalents temps plein, également.

Même chose pour le Service de soins infirmiers à domicile (7,5 équivalents temps plein et 33 places), dont la gestion, le personnel et les véhicules ont également été transférés aux Hôpitaux du Massif des Vosges.



**Ambulances - VSL - Taxi**

☎ 03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38

LA DEODATIENNE - S.O.S SAINT DIE

4, rue Marie MARVINGT  
Z.A.C de la madeleine  
88100 Saint-Dié-des-Vosges

[munoz.sebastien@alliance-ambu.9pass.net](mailto:munoz.sebastien@alliance-ambu.9pass.net)



**DISTRI CLUB  
MEDICAL**

**Vente & Location de  
matériel médical  
Confort & Bien-être**

**Retrouvez-nous**

14, rue de la Madeleine  
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

**Tél. 03 55 23 34 16**

[saint-die@districlubmedical.com](mailto:saint-die@districlubmedical.com)



[saint-die.districlubmedical.com](http://saint-die.districlubmedical.com)



## CAROLINE MATTONI, CONSEILLÈRE MUNICIPALE ET VICE-PRÉSIDENTE DE L'AGGLOMÉRATION EN CHARGE DE LA SANTÉ



### Quels vont être les bénéficiaires de la création des Hôpitaux du Massif des Vosges pour le site Saint-Charles ?

«Cet établissement de santé hospitalier, sanitaire et médico-social offre plateau médico-technique, centre d'imagerie, soins d'urgence, spécialités médico-chirurgicales, gynécologie, maternité et pédiatrie, soins de rééducation... Un plateau technique étendu et de qualité va attirer les médecins hospitaliers et donc favoriser l'installation de médecins et professionnels de santé libéraux, assurés de proposer le meilleur parcours de soins à leurs patients. Et parce que les HMV sont aussi un acteur majeur de l'accueil des seniors et du soin à domicile, il semblait cohérent de leur confier la gestion de l'Ehpad Les Charmes et du SSIAD.»

### Le renouvellement du label Initiative Hôpital Ami des Bébé s'inscrit dans la même logique ?

«Oui, un label, c'est un gage de qualité. Ce que défend le label IHAB, c'est-à-dire l'allaitement et le lien précoce mère-enfant notamment, correspond à une vraie philosophie de vie revendiquée par nombre de mamans, qui sont toujours plus nombreuses à choisir la maternité Saint-Charles. Là encore, une politique reconnue comme étant de qualité contribue à l'attractivité de l'établissement, et donc du territoire.»

### La problématique de l'attractivité du territoire et de l'installation des soignants est réelle. Quels leviers peut-on encore actionner à notre échelle ?

«La municipalité favorise l'installation des familles : créations de parcs,

jardins et aires de jeux, rénovation des écoles, soutien à l'économie avec l'Agglomération. Nous avons également souhaité nous associer à l'hôpital Saint-Charles pour faire de l'accueil des internes un événement, en présence des professionnels de santé hospitaliers et libéraux, de l'UDAC, de l'office du tourisme, du conseil départemental. Cela leur permet de connaître le territoire et de leur faciliter l'accès à la vie culturelle et sportive déodatienne. De plus, nous sommes en lien avec le conseil départemental qui a mis en place un Plan Santé Vosges pour aider l'installation des professionnels de santé et accompagner leurs projets. Les difficultés de recrutement des professionnels de santé sont réelles, partout en France; les actions que nous développons vont dans le sens d'une meilleure image du territoire, justement pour faciliter ce recrutement.»

## La maternité Saint-Charles récompensée pour son engagement et sa politique de soins

Le label «Initiative Hôpital ami des bébés» (IHAB) vient récompenser les maternités qui s'engagent auprès des femmes, des nouveau-nés et leur famille, pour des soins et des pratiques de qualité, de sécurité et de bienveillance, un accompagnement individualisé et la promotion de l'allaitement maternel, notamment. Après une première attribution en 2017, l'association IHAB a renouvelé, le 14 décembre, ce label de quatre ans à la maternité du centre hospitalier Saint-Charles. Parce que les objectifs qu'induit cette reconnaissance collent à la politique de soins déployée par le pôle femme-mère-enfant du centre hospitalier dirigé par le docteur Sylvana Trevisan. Et ils sont nombreux...

Cette politique de soins est axée sur les besoins physiologiques de la mère, du nouveau-né et de la famille, favorise l'attachement à l'enfant autant que l'autonomie des parents, l'allaitement maternel ou l'accompagnement des parents ayant choisi l'alimentation au biberon, les contacts physiques fréquents avec le bébé (peau à peau, massages...). Dans les faits, toutes les femmes enceintes, que la grossesse soit suivie ou non par les équipes, sont informées des avantages de l'allaitement au sein et de sa pratique au moment des consultations prénatales ou de préparation à l'accouchement, de lactation, d'anesthésie... Les bénéficiaires sont nombreux, tant pour le bébé, y compris prématuré ou malade, que pour la maman. On y explique



l'importance d'un démarrage précoce, d'un allaitement à la demande et fréquent, d'une bonne position d'allaitement... Les parents qui feront le choix d'une alimentation artificielle pour leur bébé seront encouragés aux repas à la demande et informés sur la fréquence des biberons, les quantités à donner, la forme des tétines, la préparation et le nettoyage des biberons.

A la maternité Saint-Charles, il est considéré comme un soin ! Le peau à peau est mis en place dès l'accouchement, en salle de naissance, et les équipes notent si le bébé est calme, bien installé, cherche à têter, se réchauffe... En cas d'impossibilité avec la maman, le peau à peau peut être réalisé avec le papa, tant l'attachement qu'il permet

est décisif pour la suite de la vie familiale et le bien-être de l'enfant.

Bon, c'est vrai, tout cela peut être mis en place... une fois que Bébé est là ! Mais l'engagement de la maternité commence bien avant : différentes méthodes de préparation à la naissance non médicamenteuses, sont proposées aux femmes enceintes visant un accouchement physiologique.

La maternité travaille en réseau avec d'autres services afin de proposer un accompagnement personnalisé à chacun : pédiatrie, PMI, sage-femme libérale, médecin traitant, association Naître Allaiter Grandir, association Allaiter dans les Vosges... A la sortie, les mères sont informées sur des sujets primordiaux afin qu'elles se

sentent prêtes pour le retour à la maison : l'alimentation, l'utilisation du tire-lait, l'habillage et l'hygiène du bébé, l'importance du carnet de santé, le rythme du bébé, ses pleurs, le couchage, la contraception, la rééducation périnéale, la consultation post-natale, le suivi médical de l'enfant... Les mamans qui le souhaitent peuvent bénéficier des différents ateliers organisés à la maternité : massage, portage, besoin et rythme du nouveau-né...

L'accompagnement avant, pendant et après l'accouchement justifie l'obtention du label «Initiative Hôpital ami des bébés». Un label qui séduit de plus en plus les parents puisque les naissances sont en hausse : 557 en 2021 contre 534 en 2020 !



**PETITES DOUCEURS ... A PETITS PRIX**

**CRÊPIÈRE TRIO I-1200** 29 €

**GAUFRIER SPEED GAUFRES 1400** 32 €

**RACLETTE JURA 350** 19 €

**PRO & Cie**

**Little balance**  
ENTREPRISE FRANÇAISE MEMBRE DE LA FEED

**S.V.D. SAINT-DIÉ**  
17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges  
Tél. : 03 29 27 29 70 - [www.procie-st-die-des-vosges.com](http://www.procie-st-die-des-vosges.com)

[procie.com](http://procie.com) Réservez en ligne et payez en magasin

**L'Age d'Or**  
Résidence médicalisée

Située au cœur de Saint-Dié-des-Vosges, à proximité directe du centre-ville. La Résidence de l'Age d'Or est un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) **d'une capacité d'accueil de 55 résidents.**

La Résidence de l'Age d'Or propose un espace architectural original et lumineux. Les chambres sont organisées autour d'un patio éclairé par la lumière naturelle d'une vaste verrière qui en fait un **véritable lieu de convivialité.**

**Les chambres sont individuelles et spacieuses** et l'établissement dispose également de chambres doubles permettant l'accueil de couples.

La philosophie de la Résidence est basée sur des projets de vie et de soins individualisés pour chaque résident. L'équipe prend en compte **les habitudes de vie de chaque personne accueillie et s'attache à développer leur autonomie et leur participation sociale à la vie quotidienne de l'établissement.**

Afin de mieux nous connaître n'hésitez pas venir visiter notre site internet, ou bien, venir découvrir la résidence, nous serons ravis de vous faire visiter notre établissement.

Résidence de l'Age d'Or – 21, rue du Maréchal Foch – 88100 Saint-Dié-des-Vosges – 03 29 56 00 01 – [www.ehpad-agedor.fr](http://www.ehpad-agedor.fr)

**JACQUEMIN**  
— services —

Paul-Rémi  
**JACQUEMIN**

☎ 06 48 67 50 40  
✉ [JACQUEMIN.SERVICES@GMAIL.COM](mailto:JACQUEMIN.SERVICES@GMAIL.COM)

**JACQUEMIN**  
affûteur-remouleur

Tous travaux d'affûtage pour les Métiers de bouche, Travail du bois, Esthétique, Confection, Jardinage-Bricolage...

**JACQUEMIN**  
serrurier-dépanneur

Tous travaux de serrurerie, dépannage et installation. Serrures, portes, fenêtres, volets roulants et stores.

**AFFÛTEUR-RÉMOULEUR CERTIFIÉ NIVEAU 3**

**24/7** **SERRURIER DÉPANNÉUR CERTIFIÉ NIVEAU 4**



TRIBUNES POLITIQUES

# Saint-Dié écologique et citoyenne

Sécurité et tranquillité publique.

Voilà plus de 20 ans qu'un habitant du quartier de Grandrupt (La Bolle) se bat pour que lui et ses voisins vivent en sécurité dans leur quartier. Nous l'avons rencontré, dans son quartier-village tranquille, calme et sans problème en apparence... Sauf que la chasse et les chasseurs viennent rompre cette tranquillité en venant exercer leur «passion» à une très grande proximité des habitations, sur une parcelle au coeur du quartier.

Pourtant, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage précise bien que les «battues effectuées sur ce secteur représentent un risque réel d'accident eu égard à la proximité de routes et d'habitations», et que seules des battues à blanc sans arme peuvent être faites pour décantonner les sangliers qui pourraient séjourner dans cette zone. Mais rien ne change et la chasse à balles réelles a toujours lieu dans ce secteur, avec une présence animale de plus en plus rare, un nourrissage fréquent du gibier et/ou un épandage de produit attractif...

Le sentiment d'insécurité des habitants n'est pas exagéré et les relations avec les chasseurs sont tendues car ils sont très agressifs (souvent lié à des problèmes d'alcool). Les détonations, cris, aboiements, allées-venues des 4x4, dépeçages des bêtes devant les habitations... contraignent les habitants à ne pas même sortir de chez eux. La Préfecture insiste sur le fait qu'aucune distance règlementaire n'existe en ce qui concerne les tirs. «On peut très bien tirer dos à une maison [...] mais que le bon sens veut qu'on ne doit pas tirer en direction des habitations, parcs et jardins publics, etc.». Ici, comment peut-on tirer dos aux maisons alors que seulement 400 mètres séparent les habitations de Grandrupt à celles des Moitresses et que les chasseurs utilisent des armes pouvant tuer à trois kilomètres ?

Que faire ? Et bien, toujours selon la Préfecture, «Seul le maire peut, dans le cadre de son pouvoir de police et dans le cadre de la sécurité publique, prendre un arrêté municipal interdisant l'usage des armes à feu dans un certain périmètre.». Alors, Monsieur le Maire, après les nombreuses lettres de cet habitant laissées auprès de vous et de l'adjoint concerné, après sa question posée (et laissée sans réponse) au dernier conseil municipal dédié aux questions des habitants, attendrez-vous qu'un accident arrive pour enfin intervenir ?

*Les élu.e.s de Saint-Dié Écologique et Citoyenne.*

# Rassemblement pour Saint-Dié

**Des voitures incendiées à Kellermann, ça suffit !**

Dans la nuit du 6 au 7 janvier, 3 voitures ont été incendiées dans le quartier de Kellermann. Il est temps de reconnaître que les quartiers «politique de la ville» souffrent d'un problème d'insécurité exacerbé par l'ensauvagement de notre société. Nous devons mettre en place une politique de sécurité plus efficace et plus dissuasive par la création de patrouilles de nuits, ou encore la suppression des aides municipales aux délinquants récidivistes et aux parents de délinquants mineurs récidivistes.

*Geoffrey Mourey, conseiller municipal*



## CARROSSERIE GROUPE CARROSSERIES 88

Dans les vosges pour vous servir

**Epinal - Groupe carrosseries 88**

03 29 29 18 88 - epinal@carrosseries88.com

**Bruyères - Bruyères carrosseries 88**

03 29 50 23 51 - bruyeres@carrosseries88.com

**Charmes - Charmes carrosseries 88**

03 29 29 78 37 - charmes@carrosseries88.com

**St-Dié - Carrosserie Jacquél**

03 29 56 27 85 - stdie@carrosseries88.com

- Véhicules de prêt (automatique, VL, utilitaires, VSL, mini bus...)
- Carrosserie, mécanique toutes marques
  - Pneumatique
  - Climatisation
- Pare-brise (remplacement, réparation)

**AD, LA BONNE IDÉE POUR LA CARROSSERIE DE VOTRE AUTO**

[www.ad-auto.fr](http://www.ad-auto.fr)



## JUSQU'AU 26 FÉVRIER

# Le recensement version 2022 est lancé

Si ça n'a pas encore été le cas, il se peut que dans les jours à venir, les agents recenseurs que sont Valérie Boul, Gunay Cakmak, Jessica Cunin, Frédéric Hoen, Justine Michel, Eric Petitdidier ou encore Nadine Tendille vous déposent, dans votre boîte aux lettres, un courrier comprenant des codes numériques afin que vous puissiez effectuer la démarche en ligne, ou se présentent à votre porte, munis d'un questionnaire papier.

Coordonnés par Caroline Christophe et Christelle Michel, sous l'œil d'Emilie Mangin, superviseuse de l'INSEE, ces sept agents, qui bénéficient d'une carte tricolore officielle, arpentent les rues déodatiennes depuis le 20

janvier et jusqu'au 26 février, pour recenser 8 % des foyers déodatien (soit 955 logements), conformément aux conditions de recensement s'appliquant aux communes de plus de 10 000 habitants. L'idée étant de pouvoir mettre un chiffre sur le nombre d'habitants tout en faisant un état des lieux de la ville.

Agents de la collectivité, les recenseurs sont tous volontaires. *«Même si, avec la crise, c'est un peu compliqué, j'aime bien le contact avec les personnes. De plus, c'est une mission qui est importante pour la commune»*, précise Gunay Cakmak, agent recenseur pour la troisième fois.



## Travaux de nettoyage et de démolition sur l'ex-propriété Dormeuil

Bien connue de la plupart des Déodatien, en particulier des habitants du quartier de l'Orme où elle se trouve, la propriété «Dormeuil» se révèle être un

magnifique espace environnemental au cœur de la commune. De très beaux arbres, platanes, érables, bouleaux, chênes, hêtres et autres essences, y sont recensés parmi des



## Le Conseil Municipal des Jeunes en ordre de bataille

Elu dans sa grande majorité à la fin du mois de décembre, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges s'apprête à prendre ses premières marques. Composé de 35 élus (27 élémentaires et 8 collégiens ou lycéens), la jeune assemblée, renouvelée tous les deux ans, devrait se réunir, si les restrictions sanitaires l'autorisent, une première fois à la Maison familiale rurale à Provenchères-et-Colroy le temps

d'un week-end, en mars, avec l'objectif de faire connaissance. Les présentations effectuées et l'écharpe portée en bandoulière sur le torse, les jeunes élus pourront alors commencer leur *«apprentissage de la vie citoyenne»*, termes employés par Louis Simon, animateur qui sera épaulé, dans la gestion, par le président du conseil Claude Buchoud et l'adjointe à la citoyenneté Brigitte Henri.

Une initiation à la vie politique

permise dès 1989 à Saint-Dié-des-Vosges, qui passera par la concrétisation de projets émanant des idées soumises préalablement. Parmi lesquelles pourraient se trouver des interventions auprès de personnes âgées, des rencontres avec d'autres jeunes assemblées citoyennes, ou encore des participations à diverses actions sociales. En somme, un sacré programme !

sujets parfois plus que centenaires. On constate aussi que les éléments d'une flore locale, précieuse et variée, y poussent à l'envi et y sont fréquentés par une petite faune. Après l'acquisition de ce grand parc par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges lors du précédent mandat, à l'époque trois parcelles maintenant réunifiées, la municipalité prévoit d'y créer un lieu d'éducation dédié à l'écologie et à la biodiversité.

Des travaux de nettoyage et de démolition ont débuté sur des éléments bâtis, hélas trop dégradés pour être restaurés, et devenus dangereux. De façon à en mesurer l'étendue et l'avancement, le maire David Valence s'y est une nouvelle fois rendu accompagné par Patrick Zanchetta, son adjoint délégué aux travaux.

## POSTE MOBILE DE LA POLICE

Le poste mobile de proximité est un véhicule totalement équipé pour offrir sur le terrain les mêmes prestations qu'un bureau de police municipale : écoute, conseil, prévention. En février, il sera :

**Jeudi 3, de 13 h 45 à 15 h 30,**  
rue Jean-Moulin

**Samedi 5, de 15 h 30 à 17 h 30,**  
marché

**Mardi 8, de 10 h à 12 h,**  
parking de l'hôpital

**Mercredi 9, de 9 h 30 à 11 h 30,**  
jardin Simone-Veil

**Samedi 12, de 14 h à 16 h,**  
rue Edmond-Haouy

**Lundi 14, de 15 h 15 à 17 h 15,**  
parking du centre Lucie-Aubrac

**Mardi 15, de 10 h 30 à 12 h 30,**  
marché

**Mercredi 16, de 14 h à 16 h,**  
city-stade de Saint-Roch

**Mardi 22, de 15 h à 17 h,**  
parking de la MJC de l'Orme

**Jeudi 24, de 8 h 30 à 10 h 30,**  
parking de l'école G-Darmois

**Samedi 26, de 15 h 30 à 17 h 30,**  
marché



Jeudi 3 à 20 h

## Jam session Pop rock'n blues organisée par Cédric Benoit

La Nef / Conservatoire Olivier-Douchain



Du 26 février au 09 avril

Exposition /  
Peintures de Catherine  
Wettstein-PorentruVernissage samedi 26 à 18 h  
et performance à 19 h  
Rencontre avec l'artiste  
vendredi 25 mars à 18 h 30.

Espace des Arts Plastiques Cepagrap



Samedi 5 et dimanche 6 février à 8 h

## Twirling championnat départemental

Palais omnisports Joseph-Claudiel



Dimanche 6 de 7 h à 18 h

## Badminton, interclubs départementaux

Gymnase Léo-Lagrange

Jusqu'au 7 février

«Animorama» Expo ludique pour  
les enfants à partir de 1 an

Dans le cadre du CTEAC

Musée Pierre-Noël

Jusqu'au 12 février

## Exposition de Moé Yamakoshi

Espace des Arts Plastiques Cepagrap

Jusqu'au 27 février

«Comme des roses dans un  
jardin de neige»Expo photos de Philippe Colignon dans le  
cadre du cycle-hommage au poète Yvan Goll

Musée Pierre-Noël

Jusqu'au 28 février

## Expo «Cherche et recherche»

BU de l'IUT

Mardi 1<sup>er</sup> à 18 hConcert des classes de piano  
et flûte traversière de Pascale  
Barrère-Dedun et Isabelle Zipfel

La Nef / Conservatoire Olivier-Douchain

Mardi 1<sup>er</sup> à 20 h 30«La visite de la vieille dame» par  
la Cie Les Têtes de Bois, proposé  
par l'association Côté Jardin

Théâtre, masques et marionnettes, dès 12 ans

Musée Pierre-Noël

Mercredi 2 à 10 h 30

La Malle aux Histoires «Quel  
cirque!» De 4 à 7 ans

Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Mercredi 2 à 13 h 30

## Pétanque tournois hivernaux

Boulodrome

Mercredi 2 de 14 h 30 à 16 h

Projet «Alti Tutti» : présentation  
de la lutherie par Clément  
Drevetsuivie d'un concert avec un  
ensemble d'alti réunissant les élèves de  
Claire Thiébaud de la Nef et de Maud Lepri du  
conservatoire d'Epinal

La Nef / Conservatoire Olivier-Douchain

Samedi 5 à 10 h 30

«Les habits neufs de  
l'empereur» par la Cie Escale

Théâtre d'ombres et de corps, dès 7 ans

Musée Pierre-Noël

Samedi 5 à 17 h

## Tennis de table R1 P62 / Rosheim

Gymnase René-Perrin

Mercredi 9 à 10h30

## Des pompons et des histoires

A partir de 4 ans

Médiathèque Jean-de-la-Fontaine



**Mercredi 9, 16 et 23 à 13 h 30**

**Pétanque tournois hivernaux**  
Boulodrome

**Samedi 12 à 16 h**

**Concert de musique traditionnelle** / Dans le cadre du cycle-hommage au poète Yvan Goll, Chuck Bayou aborde la chanson québécoise, en lien avec le séjour d'Yvan Goll en 1946 à Percé.  
Musée Pierre-Noël

**Samedi 12 à 19 h**

**Volley Elite F / Quimper**  
Palais omnisports Joseph-Claudel

**Samedi 12 à 19 h**

**Football SRDK/Raon-l'Étape**  
Stade Emile-Jeanpierre

**Dimanche 13 et 27 à 13 h 30**

**Pétanque, tournois hivernaux**  
Boulodrome

**Mardi 15 à 20 h**

**Volley coupe de France Elite F / Le Canet**  
Palais omnisports Joseph-Claudel

**Jeu. 17, vendredi 18 et samedi 19 à 20 h 30**

**«Ah les rats» par Succursale 101 Calenture N°150 de l'Hypogée**  
Pour clown blanc et deux rats muppet  
Dès 11 ans - Entrée libre sur réservation  
au 03.29.56.14.09.  
Jeu. 17 : La Nef / Ven. 18 : Salle J. d'Arc Allarmont / Sam. 19 à définir

**Vendredi 18 à 14 h 30**

**Voyages typographiques - Atelier créatif autour de la calligraphie**  
A partir de 8 ans  
Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

**Lundi 21 à 14 h 30**

**Conférence UCP «Un hommage à Martin Waldseemüller : un tour du monde à la Cathédrale de Saint-Dié» par Benoit Larger**  
Musée Pierre-Noël

**Mardi 22 à 14 h 30**

**Tricot'papote - Atelier convivial autour du tricot - Tout public**  
Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

**Mercredi 23 à 14 h 30**

**À vos fables ! - Atelier linogravure autour des fables de la Fontaine - A partir de 8 ans**  
Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

**Samedi 26**

**Billard, tournoi jeunes**  
Palais omnisports Joseph-Claudel

**Samedi 26 de 9 h à 17 h**

**Journées Portes Ouvertes**  
IUT Saint-Dié-des-Vosges

**Samedi 26 à 10 h**

**Assemblée Générale du Souvenir Français**  
Tour de la Liberté

**Samedi 26 de 9 h à 18 h**

**SRD Sport Adapté, championnat de Lorraine**  
Boulodrome

**Lundi 28 à 14 h 30**

**Conférence UCP «La guerre des paysans (1524-1525) : crise sociale et religieuse» par Michel Remillon**  
Musée Pierre-Noël

**Jeu. 3 mars à 14 h 30**

**Conférence «Parcours de 3000 ans d'art chinois»**  
Local de la SAMM / Espace Vincent Auriol

**Samedi 5 mars à 20 h 30**

**The Chris Slade Timeline**  
Concert du batteur d'AC/DC. Proposé par les Jardins de la Chapelle Saint-Roch  
Tarif : 32 euros. Location au 06 36 90 34 20  
Espace Georges-Sadoul

- Culture
- Sport
- Manifestation, événementiel



## ATELIER MANGA AU CEPAGRAP

Les adolescents, à partir de 12 ans, pourront s'initier au dessin manga pendant les vacances, du 14 au 18 février de 14 h à 17 h, à l'Espace des Arts Plastiques Cepagrap. Le dessinateur Félix Csech les initiera aux bases et à la réalisation de planches, dans le cadre de l'appel à projet du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges «Les chemins sensibles du territoire» en partenariat avec la DRAC Grand Est.

**Renseignements**  
au 03 29 56 26 04.  
**Inscriptions : 40 €.**



# Cheminées PERRIN

aussi  
votre spécialiste  
en Poêles à granulés et bois...

13, Quai Leclerc • SAINT-DIÉ • 03 29 55 48 95  
cheminees.perrin@wanadoo.fr - www.cheminees-perrin.com - www.stuv.com







**CLOTHILDE AUBERTHIÉ-BÉJOT**

# De l'Histoire à l'avenir

*«On a réussi sa vie quand on a aimé, aidé, donné, pas forcément des biens matériels ou de l'argent, mais du temps, une présence...»*

## QUELQUES DATES

- 1954** : naissance l'hôpital de Foucharupt
- 1961** : 1<sup>er</sup> prix d'excellence de Piano au concours d'Épinal
- 1962-1967** : internat au couvent des Mères de Notre-Dame-de-l'Assomption à Colmar
- 1968** : titulaire des orgues de Ban-de-Laveline
- 1971** : faculté de Droit à Strasbourg
- 1974** : École Nationale de Procédure à Strasbourg
- 1986** : mariage avec Pascal
- 1988** : naissance d'Émilie
- 2001** : Intronisation «Maitre des grands chemins» de la Confrérie du Bonhomme de Saint-Dié
- 2015** : fin de carrière professionnelle

## MON QUARTIER

Rive gauche, faubourg Saint-Martin

Déodatienne, Clothilde Aubertié-Béjot entre en maternelle de l'école de la Providence, où elle suit des cours de piano que lui dispense sœur Virginie. Un an plus tard, son interprétation de la Marche turque de Mozart lui vaut le 1<sup>er</sup> prix d'excellence de piano au concours artistique d'Épinal.

Dès 1962, Clothilde part en internat catholique à Colmar, une seule permission de sortie mensuelle lui est autorisée. Elle ne se plaindra jamais des rigueurs de son éducation. Elle apprend le latin, le grégorien et la pratique de l'orgue. Cinq ans plus tard, elle retrouve la Providence. Et deviendra titulaire des orgues de Ban-de-Laveline où ses grands-parents demeurent. Elle donnera même des concerts avec l'abbé Beau.

Clothilde voue une grande admiration à André Béjot, son huissier de père. Elle choisira la voie tracée par son paternel. Un homme peu enclin à la tendresse, mais intègre, incorruptible et juste, qu'elle considère comme son mentor.

Sortie de la Faculté de Droit, elle a juste vingt ans lorsqu'elle entre à l'École Nationale de Procédure de Strasbourg. 1974 sera l'année de l'obtention de sa majorité, de son permis de conduire. Elle reçoit aussi sa première voiture, une 4 L, et accède à son premier emploi au sein de l'étude de son père, rue d'Hellieule. Assermentée comme clerc-audencier par le président Arbousset, elle apportera toujours aux audiences des dossiers établis avec soin et déontologie.

En 1992, Me Béjot ferme son étude, Clothilde Aubertié-Béjot part exercer son métier chez Me Defer, puis au cabinet Morel-Defer. *«J'ai beaucoup aimé travailler avec des collègues. J'ai vécu auprès de patrons extrêmement humains, des gens orientés vers le juste.»*

Hospitalière bénévole dès 1972, Clothilde Aubertié-Béjot fut accompagnatrice à Lourdes durant 23 ans. Son empathie envers les plus faibles la conduira à rejoindre les VMEH (Visiteurs de malades en établissements hospitaliers). Elle développera même une bibliothèque à l'hôpital.

L'association «Le coup de Pousse», à laquelle elle adhère, lui permet d'apporter après l'école une aide aux devoirs. Par ailleurs, elle répond gratuitement aux aides au courrier ou à des conseils juridiques.

Captivée par la Seconde Guerre Mondiale, Clothilde Aubertié-Béjot possède une remarquable bibliothèque et adhère à une dizaine d'associations orientées vers cette passion pour l'Histoire qu'elle partage avec Pascal son mari. *«J'aime mon époux, c'est mon soleil, mon binôme, nous faisons tout ensemble ! J'aime ma fille.»*

Gaulliste convaincue comme le furent les membres de sa famille, Clothilde Aubertié-Béjot assure avec enthousiasme la vice-présidence Vosges et Grand Est du

Club 88 Charles-de-Gaulle. Et rédige des articles pour la revue associative Espoir. Militante durant une époque de L'Union Européenne des Femmes, elle conserve la curiosité de découvrir d'autres civilisations. La nature, de grands voyages, dont le souvenir d'une fabuleuse Laponie, la subjugue.

Des projets plein la tête, elle confie *«Depuis que je suis en retraite mon agenda explose !»* Et d'ajouter *«J'aime ma ville, sa vie, son patrimoine et son histoire, son maire, mon église Saint-Martin et son bourdon qui m'enterreront !»*

